



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le vingt et un mai, à 20h, le conseil municipal, dûment convoqué en date du quinze mai 2015, s'est réuni en Mairie de Larajasse sous la présidence de Monsieur Fabrice BOUCHUT, Maire.

Etaient présents : Fabrice BOUCHUT, Jean-Michel CALVI, Claude GOY, Christiane FONT, Guy RAGEY, Lionel MILETIC, Jérôme GUBIEN, Franck GUILLON, Franck ESSERTEL, Marie Christine PONCET, Karine FONT, Régis GUINAND, Geneviève FAYOLLE, Marie-Andrée COUTURIER, Christine DENIS, Anne DITCHFIELD, Anne-Sophie BOUTEILLE

Absents : David Brosse

Excusés : David Brosse

Pouvoirs :

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Claude GOY

- **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu de la séance précédente en date du 23 Avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

- **Délibérations**

⇒ ***N° 2015-24 : Prélèvement automatique - Cantine***

Monsieur le Maire rappelle que le Groupe Scolaire de Larajasse abritera une cantine qui accueillera désormais les enfants de l'école publique et de l'école privée, dès la rentrée scolaire 2015-2016.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'offrir la possibilité aux parents de régler les tickets de cantine de leurs enfants par le biais d'un système de prélèvement automatique.

Adopté à l'unanimité

⇒ ***N° 2015-25 : Achat terrain parking Groupe Scolaire***

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, en séance du 26 février 2015, l'avait autorisé à acheter une partie de la parcelle C191, appartenant à Monsieur Louis Fayolle, d'une superficie de 150 m², ainsi qu'un garage de 50m² et qu'une encoche de 5m² pour un montant total de 31 000 €.

Or, suite au bornage effectué sur le terrain, la superficie du terrain que la Commune doit acquérir n'est pas de 205 m², mais de 229 m². Il convient ainsi de reprendre une délibération pour annuler et remplacer la délibération n°2015-03 du 26 février 2015.

Après en avoir valablement délibéré, le Conseil Municipal approuve l'achat d'une partie de la parcelle C191 appartenant à Monsieur Louis Fayolle d'une superficie de 229 m², composé d'un garage de 50m², pour un montant total de 31 000 €

Adopté comme suit

Pour : 15

Contre : 2

Abstention : 0

⇒ **N° 2015-26 : Demande de subvention – CDDRA**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune va mettre en place un marché des producteurs, artisans et commerçants locaux, le dimanche 11 octobre 2015, au Pôle d'Animation.

Ce marché sera l'occasion de présenter aux habitants de la commune, ainsi qu'aux personnes extérieures, la richesse économique du territoire. Le marché sera structuré en trois pôles : « Espace Terroir », « Espace Arts et Métiers » et « Espace Création ». De nombreuses animations auront lieu toute la journée afin de présenter aux visiteurs les savoir-faire locaux.

Pour que cette journée soit une réussite, il est nécessaire de bénéficier de suffisamment de moyens pour, notamment, créer une communication intéressante. C'est à ce titre que Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter les crédits régionaux CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône Alpes).

Adopté à l'unanimité.

⇒ **N° 2015-27 : Attribution subvention – Association sportive Foot**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a voté des crédits pour un montant global de 90 000 € au compte 6574 « subventions aux associations ».

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'association sportive du Foot.

Monsieur Régis GUINAND lit le courrier de demande de subvention de l'association sportive du Foot.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 500€ à l'association sportive du Foot.

Adopté à l'unanimité.

• **Questions diverses**

⇒ **Tirage au sort des jurés d'assises**

Sont tirés au sort sur les listes électorales :

- Madame Renée Mireille Delfosse épouse Martinière
- Madame Danielle Baijanoff
- Madame Laurence MURAT épouse DESMARS

Commission voirie

- Rue des Myosotis à Lamure : pour ce qui est des poubelles, proposition de refaire un encadrement correct à côté des 2 poteaux, juste à côté d'où elles sont aujourd'hui.
- Ralentissements à L'Aubépin : installation d'un radar pédagogique ou de feux à détecteur de vitesse... Un rétrécissement sur une voie ne semble pas possible.
- Gros retard pris par les cantonniers dans leur travail à cause des vacances prises trop tard, 2 semaines chacun dû à des erreurs de calcul il y a deux ans, ce qui fait 6 semaines prises en Mars Avril alors qu'il faudrait éviter de prendre du retard au printemps où tout le travail extérieur arrive

Commission finances

- Le budget final école/chaufferie ressort à un plus de 2 M€ TTC se décomposant en :
 - Etudes et Prestations : 234 K€ HT
 - Marchés initiaux : 1 213 K€ HT
 - Avenants : 65 K€ HT
 - Investissements hors marchés : 182 K€ HT
 - TVA : 339 K€
- Et son financement assuré de la façon suivante :

- Subventions : 715 K€
- FCTVA : 267 K€
- Autofinancement : 1 051 K€
- Ce projet d'envergure aura donc au final été totalement autofinancé donc, point positif, sans recours à de l'emprunt supplémentaire mais, point de vigilance, en utilisant la totalité de la trésorerie disponible au 31/12/2013 d'où la nécessité de la reconstituer rapidement au moins partiellement.
- Appel d'offres pour la restauration scolaire. Trois entreprises locales consultées :
 - Le Nézel restaurant
 - Boucherie Traiteur Piot
 - Mickaël Monteiller

Commission urbanisme

- Réunion publique le 12 juin 2015, à 20h, à la salle Saint Anne au sujet de l'aménagement du centre bourg de Larajasse
- Transformateur Grange Rambert : aucun propriétaire ne le veut sur son terrain. Il sera installé sur un petit espace communal, près de la tour
- Traitement et instruction des documents d'urbanisme en cours

Commission école

- Rencontre avec le bureau de l'OGEC pour répondre à diverses questions et faire le point sur la rentrée scolaire prochaine
- Organisation de deux matinées pour l'inscription des enfants à la cantine et à la garderie pour l'année scolaire 2015/2016 : le 11 juillet et le 22 août 2015
- Porte ouverte du Groupe Scolaire repoussée au samedi 20 juin 2015, de 9h à 13h
- Conseil Municipal des enfants sera mis en place au courant de l'année scolaire 2015/2016

Commission environnement

- Les fleurs seront plantées vendredi 29 mai 2015, à partir de 14h à Larajasse et à partir de 17h30 à l'Aubépin
- Une enquête sera conduite au niveau de chaque commune pour revoir le trajet de ramassage des ordures ménagères

Informations diverses

- A partir du mois de juin 2015, Mickael Monteiller tiendra un stand tous les vendredis, devant la mairie, et vendra ses produits entre 16h30 et 19h
- Office de Tourisme : visite guidée à Montbret des jardins de Mme Grange, le 6 août après midi
- Comice des 4 cantons : confection du char les mercredis après-midi, à partir de 14h, au local du service technique
- Fête du centre socio culturel le 6 juin 2015, à partir de 15h, dans les locaux du self scolaire, rue André Loste, à St Symphorien sur Coise

Fin de la séance à 22h30

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le Jeudi 18 Juin 2015, à 20h, en Mairie